

Prise en charge médicale pratique des lithiases urinaires par les urologues : prévention et traitements médicaux

Le sujet

Les urologues ne prennent pas bien en charge les aspects médicaux (bilan, prévention) de la lithiasse urinaire.

Ceci a justifié la réalisation d'un rapport dédié à ce sujet en 2007 mais comme tout rapport, il est plus académique que pratique.

L'objet de cette formation, **pratique**, est de faire entrer dans les faits les recommandations de ce rapport, d'en combler les vides, par exemple la prise en charge des lithiases radiotransparentes, de repérer les lithiases qui justifient réellement d'une prise en charge néphrologique.

Les experts retenus

2 Urologues : Dr. Pierre CONORT (Paris)
Dr. Haider HADJADJ (urologue)
1 Néphrologue : Dr. Isabelle TOSTIVINT
1 Diététicienne : Mme. Marie Paule DOUSSEAUX

Le lieu

Holiday Inn Express Paris-Canal de la Villette

68, quai de la Seine 75019 Paris

Métro : Riquet (Ligne 7) - Sortie 1 puis à droite (à 5mn du métro)

Cette formation, qui entre dans le cadre de la formation conventionnelle, est financée par l'OGC.

C'est la raison pour laquelle elle n'est ouverte qu'aux chirurgiens ayant une activité libérale, ou mixte. Cela ne résulte pas de notre choix, mais des règles de la formation continue conventionnelle des médecins, qui prennent en compte leur mode d'exercice. Cependant, il nous sera possible d'accueillir trois urologues salariés exclusifs **en supplément**.

Le nombre de participants est limité à **36**.

Le budget de cette formation (organisation, pédagogie, et une partie de l'hôtellerie restauration) est pris en charge par l'organisme de formation conventionnelle.

Les participants **ayant une activité libérale prédominante** peuvent être indemnisés par l'assurance-maladie, pour perte de ressources, puisque cette formation a lieu des jours ouvrés, selon un barème de 15 C par jour de formation, sous réserve de n'avoir aucune activité de soins pendant ces deux jours, **et de participer à l'intégralité de la formation**.

L'inscription

Elle se fait auprès de l'AFU-FMC, Maison de l'Urologie, 61, rue de Vaugirard - 75006 Paris

Un chèque de caution de **600€** est exigé, et sera restitué **en fin de formation** aux participants présents. Une participation de 50€ est demandée pour toute réservation de chambre le jeudi 1er décembre. Nous vous prions d'y joindre un chèque de caution de 100€.

Pour le Comité de Formation Continue

Docteur Jean-Paul ALLEGRE



Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Lithiasse 2011

Formation financée par l'OGC

Prise en charge médicale pratique des lithiases urinaires par les urologues : prévention et traitements médicaux Les 1 et 2 décembre 2011

Holiday Inn Express Paris Canal de la Villette

68, quai de la Seine 75019 Paris

Métro : Riquet (Ligne 7)

Sortie 1 puis à droite (à 5mn du métro)



Organisateur
(pour le comité de formation continue)
Dr. Jean Paul ALLEGRE

Enseignants
Dr. Pierre CONORT (Urologue)
Dr. Haider HADJADJ (urologue)
Dr. Isabelle TOSTIVINT
(Néphrologue)
Mme. Marie Paule DOUSSEAUX
(Diététicienne)

Nombre
de place
limité



AFU - Formation Professionnelle Continue

Maison de l'Urologie - 61 rue de Vaugirard 75006 Paris - delegation.generale@afu.fr

Vendredi 2 décembre 2011

ACCUEIL

10 QCM

10h50 **Séquence 1 : Le bilan et son interprétation**

Atelier1 en 4 groupes :

Chaque groupe traite 4 des 6 situations apparemment courantes, où la prise en charge de la maladie lithiasique aurait été infléchi favorablement si l'enquête clinique, le bilan étiologique, avaient été correctement faits et interprétés. On s'attachera à montrer les pièges de l'interprétation.

PAUSE

12h00 **Corrections Atelier 1** - Pour chaque cas clinique :

- * Le représentant d'un groupe énonce les conclusions du groupe,
- * On interroge l'assistance d'autres réponses
- * Un des experts fait un exposé flash illustrant l'objectif pédagogique et pratique du cas

DEJEUNER

14h00 **Corrections atelier 1**—pour chaque cas clinique :

Le représentant d'un groupe énonce les conclusions du groupe
Un des experts fait un exposé flash illustrant l'objectif pédagogique et pratique du cas

15h00 Pour qui faire un bilan métabolique ?
Quand ? Où ? Comment ?
Comment prescrire et interpréter l'examen morpho constitutionnel d'un calcul
Qu'apporte-t-il de plus que le bilan biologique ?

15h30 Le syndrome métabolique (SM)
Définition; risque cardio vasculaire; implication dans la survenue et la récive lithiasique
Chez qui le rechercher ?

16h00 **Séquence 2 : les lithiases radio opaques (en ASP) ou CALCIQUES**

Atelier 2 en 4 groupes :

Chaque cas clinique comporte une histoire de **lithiase calcique**, avec un bilan métabolique et un examen du calcul correctement effectués ou non, bien interprétés ou non.

PAUSE - transfert

Correction Atelier 2

Selon méthodologie précédente

DINER

8h30 Conclusion lithiase calcique
Les variétés les plus fréquentes: conduite pratique
Les lithiases très récidivantes : conduite pratique
Lesquels adresser au néphrologue ?

9h10 Quelle enquête diététique de base, quels conseils diététiques selon les variétés de lithiases calciques ? Comment vérifier qu'ils sont correctement suivis ?

PAUSE

10h05 **Séquence 3 : Les lithiases transparentes**

Atelier 3

Chaque cas clinique comporte une histoire de lithiase **radio transparente**, avec un bilan métabolique et l'examen du calcul, correctement effectués et interprétés

11h05 **Correction Atelier 3** (selon méthodologie précédente)

DEJEUNER

14h15

Mise au point :

- * Dissolution des calculs radiotransparents : réalisation, suivi
- * Prévention de leur réapparition
- * Lesquels adresser au néphrologue ?

15h00

Le point sur :

- * Lithiase et ostéoporose
- * Les principes des traitements vitamino-calciques

15h20	Confection avec les apprenants d'une liste de 10-15 messages qu'ils ont retenus au cours des 2 journées
-------	---

15h50 les 10 QCM du début sont posées de nouveau et corrigées

16h10 Consignes de fin de séminaire

16h25 Distribution des documents d'évaluation et récupération

FIN DU SEMINAIRE

[illegible]